

LE RÉVEIL SYNDICALISTE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement
par les Camarades syndiqués)

TÉLÉPHONE 5.88

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

LES ENFANTS DE STALINE

La Manœuvre du 1^{er} Août

Incontestable, n'est-ce pas, que la journée du 1^{er} Août a été décidée par le Gouvernement de Moscou.

L'ordre s'adressait à toutes les sections de l'Internationale communiste. Pour l'instant, restons-en à la section française et voyons ce qui s'y passe.

Incontestable, n'est-ce pas, que, jusqu'à présent, la démagogie de nos bien aimés enfants de Staline n'a engendré que du ridicule et du plus amer ! Depuis des mois, sans parler des années, le Parti Communiste et sa fille soumise l'*Humanité* ont organisé fiasco sur fiasco. Inutile de les désigner autrement. D'abord, ce serait trop long et, de plus, il sied d'avoir pitié des pauvres hères qui, devant Moscou, en supportent la responsabilité.

Mais le fait est que Moscou commence à s'impatienter.

Chacun sait, à moins d'avoir l'entendement bouché à l'émeri, que Moscou règle les énormes dépenses du Parti Communiste. Il y a donc là, selon la loi même du matérialisme historique, des intérêts particuliers fort compréhensibles, en mouvement. Il n'est que de lire les communications publiées par l'*Humanité* pour se faire une idée et des impatiences de Moscou, et des effrois de ceux qui travaillent à son compte.

Moscou vient de les mettre au pied du mur. Ou la journée du 1^{er} Août sera, ou les incapables dirigeants du Parti Communiste français seront balayés.

D'où l'effort désespéré auquel nous assistons, « pour faire quelque chose », à tout prix, et quels que puissent être les dégâts, au dam des pauvres dupes communistes, et par ricochet, de la masse des travailleurs de France.

Semard et C^{ie}, sur l'ordre de Staline, se hâtent donc de machiner le piège du 1^{er} Août.

Le piège ?

Il s'agit de faire endosser par la classe ouvrière, au mépris de ses intérêts économiques dont le syndicalisme demeure l'expression essentielle, l'opération purement — ou impurement — politique du Parti Communiste.

Que si le Parti Communiste, ses bureaucrates, ses militants, ses députés, ses maires, ses conseillers municipaux, généraux et d'arrondissement intervenaient seuls sur le plan d'une démonstration dont le caractère politique est évident, nous n'aurions qu'à être spectateurs de la tentative étrangère au syndicalisme — comme au temps de l'hervéisme, quand Griffuelhes mettait passionnément les compagnons en garde contre les déviations du Général Girouette.

Le Parti Communiste est un parti politique, usant de tous les moyens de la politique, y compris le parlementarisme,

dans sa lutte pour la conquête du pouvoir politique. Sa politique se confond avec celle du gouvernement de Moscou. Bon ! Moscou croit avoir besoin d'une journée politique du 1^{er} Août. Soit. Que le parti Communiste y convie ses adhérents, voilà qui le regarde et ceux-ci avec lui.

Ouais ! Mais alors, quel fiasco ! Semard et C^{ie} savent cruellement de quels résultats squelettiques accoucherait le Parti Communiste en souffrance. Les contingents politiques du bolchevisme français suffisent à récolter des voix mécontentes pour faire, ça et là, élire quelques politiciens cachinesques et pour faciliter, en beaucoup de circonscriptions, la victoire du fascisme sur la démocratie divisée. Quant à manifester et « prendre la rue », autre paire de manches.

Nos enfants de Staline ont donc dû chercher ailleurs, sous peine de désastre... et de guillotine sèche.

Alors la C. G. T. U. est entrée en scène.

Ah ! comme ils sont éloignés les temps qui entendirent les « unitaires » protester avec des cris de chats-huants de leur indépendance syndicale et déclarer que C. G. T. U. et P. C. F. faisait deux !

Mais, comme ils semblent proches, les temps du Congrès d'Orléans, quand Jouhaux, résumant le débat en vue de ces formules saisissantes dont il a le secret, s'écriait : « Je considère que le mouvement ouvrier n'est pas une institution qui doit devenir pour certaine politique un champ d'expériences. »

Voici la C. G. T. U. officiellement assujettie au P. C. F. Deux têtes sous le même bonnet ? Eh ! non ! Même pas ! Une tête unique : le Parti politique. Un pauvre bonnet de mascarade dont on se sert aux heures commandées : le syndicalisme unitaire.

Voici le champ d'expériences imposé par la politique et les politiciens de M. Staline.

Qui le dit ? Qui l'affirme ? Qui le proclame ? Nous ?

Pas du tout.

Mais le Parti Communiste en ses communiqués, et le moscoutaire Racamond en première page de l'*Humanité*.

Citons :

« Ce qu'il faut... c'est permettre aux ouvriers de rechercher eux-mêmes, avec notre aide et sous notre direction, les moyens de lutte, etc... (Communiqué du 3 Juillet). »

« Faire un distingo subtil entre l'économie et la politique serait une erreur dangereuse. C'est pourquoi la C. G. T. U. prendra sa place aux démonstrations du 1^{er} Août aux côtés du Parti Communiste qui, seuls entre tous les partis politiques, lutte contre l'impérialisme. »

Je pourrais multiplier les exemples. A quoi bon ?

Le seul fait du rôle attribué à la C. G. T. U. dans la préparation de la journée politique du 1^{er} Août est la preuve éclatante du métier de dupe et d'expédient auquel les politiciens bolchevistes entendent asservir le syndicalisme unitaire.

Union Départementale des Syndicats Ouvriers
de la Loire-Inférieure

Appel à la Solidarité

Depuis le 1^{er} mai les ouvriers maçons de Pornic sont en grève pour une augmentation de salaires ; ces camarades sont décidés de mener la lutte jusqu'à complète satisfaction.

Un grand nombre d'entre eux ont fait le sacrifice de s'expatrier pour permettre leur victoire, d'autres camarades ont reçu le mandat de veiller à la bonne marche du conflit. Pour qu'ils puissent exécuter leur mandat, il faut qu'ils soient soutenus.

L'U. D. a déjà adressé un appel aux syndicats du département, des syndicats n'ont pas encore répondu, nous insistons à nouveau pour qu'ils le fassent dans le plus bref délai.

D'autre part un appel à la solidarité a été adressé de la part de 2.000 camarades pipiers de Sainte-Claude (Jura) en grève depuis le 1^{er} juillet. Ces camarades sont en lutte pour la défense du droit syndical et pour un réajustement de leurs salaires. Cette grève leur est imposée après avoir subi pendant deux ans une crise de chômage dans l'industrie pipière.

Le syndicat « Le Travail » auquel appartient les camarades en lutte a toujours répondu favorablement à tous les appels à la solidarité. Aux syndicats de la Loire-Inférieure de leur rendre la pareille.

Adresser les fonds au camarade Péneau, Bourse du Travail, Nantes, qui les transmettra aux grévistes suivant les indications données par les syndicats.

A. PÉNEAU.

Union Locale des Syndicats

Les Camarades délégués au Comité Général de l'U. L. sont instamment priés d'assister à la Réunion extraordinaire du C. G. qui aura lieu le Mardi 30 Juillet, à 6 h. 30 du soir, Bourse du Travail.

Le Secrétaire : R. ROCHET.

Premier stratagème. Premier piège.

Mais il en est d'autres, en cette fameuse journée. La C. G. T. U. n'est pas seulement que serve en l'occurrence. Elle est complice. Par elle, par les « Comités du 1^{er} Août » qu'elle prendra l'initiative de constituer, les mauvais bergers de la politique stalinienne essaient de créer une confusion et d'attirer dans le piège d'autres contingents ouvriers. Ici, nous donnerons la parole prochainement à des textes dont l'entortillement symbolique ne fait qu'accroître le relief.

CIVIS.

(Du Peuple).

Union des Syndicats Confédérés de Nantes
Bourse du Travail

Ouvriers, Employés des Deux Sexes attention aux Assurances Sociales

Quelques mois seulement nous séparent de la mise en application de la Loi sur les Assurances Sociales.

Les adversaires de cette grande réforme sociale cherchent par tous les moyens à faire retarder la date fixée pour sa mise en application.

Les modifications, que ces mêmes adversaires, demandent d'apporter à la loi, n'ont d'autre but que de torpiller la loi.

Par ailleurs, le patronat, en accord avec certains dirigeants de la Mutualité, tente d'accaparer l'administration des Caisses Primaires, c'est-à-dire la gestion des Assurances Sociales, pour des fins opposées à l'intérêt des travailleurs, des assujettis obligatoires à la loi.

Employés, Ouvriers, qui serez demain assujettis à la loi, que faites-vous contre cet état de chose ?

Il est temps de réagir contre les procédés de tous les adversaires plus ou moins déguisés de la loi sur les Assurances Sociales.

A cet effet, l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers Confédérés de la Loire-Inférieure a fondé une Société de Secours Mutuels : « La Mutuelle Syndicale de Nantes », adhérente à la Fédération Nationale des Mutuelles Ouvrières « Le Travail », créée par la C. G. T. et, par là, à la Caisse Autonome de Retraite qui se transformera en Caisse d'Assurances Sociales pour l'Invalidité-Vieillesse en temps voulu.

Travailleurs des deux sexes, votre intérêt, votre devoir vous commandent d'apporter sans plus tarder votre adhésion à la Mutuelle Syndicale.

N'oubliez pas que la Caisse doit fonctionner obligatoirement le 1^{er} Août 1929. N'attendez plus, demain il sera trop tard.

Camarades, si vous voulez bénéficier de tous les avantages de la loi. Si vous voulez voir la loi amenée : adhérez à la Caisse Mutuelle Syndicale.

NOTA. — Prière d'apporter votre bulletin d'adhésion à la Bourse du Travail, au Secrétaire, ou de le remettre au Secrétaire du Syndicat de votre corporation avant le 1^{er} AOUT 1929.

LA COMMISSION.

Lire et faire lire

LE PEUPLE

Journal Quotidien du Syndicalisme

La C. G. T. et les Assurances Sociales

Les engagements pris doivent être tenus

La Confédération Générale du Travail, émue par les diverses communications faites à la presse relativement à l'application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, rappelle une fois de plus les efforts qu'elle a déployés pour obtenir du Parlement le vote de cette loi devant garantir la famille ouvrière contre les risques de maladie, maternité, décès, invalidité et vieillesse.

Elle considère que les campagnes permanentes des adversaires de la loi ne doivent pas avoir pour conséquence d'en retarder ou d'en affaiblir l'application.

Déjà, la C. G. T. a dû s'élever contre l'article 5, paragraphe 7 du rectificatif déposé par le gouvernement qui, sous prétexte de parité dans la gestion des caisses d'assurances, tend à supprimer toute possibilité de caisses ouvrières gérées par les travailleurs eux-mêmes.

Aujourd'hui, il serait question d'appliquer la loi des assurances sociales par paliers, de détruire le principe de l'unité d'assurance et de réduire considérablement les prestations prévues.

La C. G. T. tient à déclarer que, par une lettre en date du 18 mai, elle a fait connaître à M. le Ministre du Travail son opposition à de telles mutilations de la loi.

La C. G. T. a enregistré le vote de la loi et la publication, dans les délais prévus, du règlement d'administration publique. Fidèle à sa position et interprète de la volonté de la classe ouvrière, elle en attend maintenant l'application au 5 février 1930, estimant que des modifications éventuelles ne pourraient intervenir qu'après la mise en vigueur de la loi.

La C. G. T. considère que les engagements pris devant le pays par le Parlement et par le Gouvernement doivent être tenus.

Elle s'étonne qu'à la veille de l'application de la loi, au lieu d'une préparation sérieuse et indispensable, on veuille, par des projets nouveaux, remettre tout en question.

Revenir à apporter une collaboration complète à l'application des assurances sociales, la C. G. T. ne saurait cependant souscrire à un projet qui tendrait à remplacer les assurances sociales par des assurances.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

Dans la Boulangerie

Depuis quelque temps, le Syndicat des Ouvriers Boulangers de Nantes, en accord avec le syndicat de Saint-Nazaire étaient en mouvement pour une augmentation de salaire; après plusieurs entrevues avec les syndicats patronaux où il fallut que les délégués ouvriers manœuvrèrent très habilement devant la résistance de ces Messieurs; après une dernière entrevue, dans le cabinet du Préfet de la Loire-Inférieure, nous obtînions une augmentation de 1 fr. 75 par fournée et par homme, ce qui fait en moyenne 7 francs par jour de plus dans le budget de l'ouvrier boulanger. Il nous reste encore beaucoup de revendications à obtenir qui ne sont cependant pas impossibles avec le concours de tous.

Les Enseignements d'un conflit

Les ouvriers qui étaient enclins à penser que la C. G. T. U. et ses filiales les Syndicats Unitaires ouvraient et menaient l'action en vue de leur apporter plus de bien-être, peuvent, après l'expérience de la Grève du Bâtiment, s'apercevoir que les dirigeants Unitaires ne fondent leur agitation que sur le dos des travailleurs et ceci pour mieux lesservir sans s'occuper de la misère semée sur leur chemin.

Ne voulant pas rentrer pour aujourd'hui dans le vif du sujet, sachant que nos amis du Bâtiment rétabliront la vérité, je me bornerai simplement à démontrer que cette grève fut la suite de la campagne menée depuis le début de l'année par les diviseurs contre les organisations confédérées et plus particulièrement dans la Métallurgie, où après que le Syndicat Confédéré des Métaux, par la signature du nouveau Bordereau des salaires apportait de sérieux avantages aux ouvriers, ses militants furent entraînés dans la boue par ceux-là même qui dirigèrent la grève du bâtiment.

Pour situer comment fut déclenché ce conflit, il est nécessaire de préciser près de tous les travailleurs la manœuvre employée par les unitaires.

A la Réunion du Samedi 29 juin, date où fut décidée la grève, se trouvait un assez grand nombre d'ouvriers métallurgistes et de dockers, adhérents ou sympathisants des Syndicats Unitaires et disons-le également quelques chômeurs professionnels recrutés pour les besoins de la cause et tous prirent part au vote sur l'action à mener, c'est ainsi que la grève fut décidée. Les Unitaires étaient heureux, ils allaient pouvoir organiser leur fameuse journée du 1^{er} Août et se rattraper de leur échec dans la Métallurgie.

Mais malheureusement pour ces tard-venus, ils eurent beau pendant toute la durée du conflit manger du Péneau et du Rouaud plutôt que de rechercher une solution au conflit, les ouvriers qui les écoutèrent au début ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur mauvaise foi.

Le citoyen Tillon sentant une fois de plus la partie perdue, voulant par une action d'éclat redorer son blason, se fit arrêter en voulant soi-disant défendre une femme — disons en passant que cette femme est une ivrognesse invétérée — la manœuvre de Tillon consistait non pas à défendre cette femme, mais à se faire arrêter pour l'exploiter ensuite et faire rebondir le mouvement sur un autre terrain.

Pauvre Tillon, ta manœuvre n'a pas réussi et toutes les insultes que tu as déversées sur notre compte se retournent contre toi. Les ouvriers ont compris où tu voulais les mener et ils reprennent le travail petit à petit et cette grève va se terminer comme d'ailleurs toutes celles dirigées par la C. G. T. U., faute de grévistes.

Divers incidents eurent lieu à la Bourse du Travail durant ce conflit, mais l'un dépassa l'imagination et démontre la crise de rage qui s'empara de la bande à Tillon le jour où ils constatèrent que le mouvement leur échappait. Après nous avoir insultés, Péneau et moi, ils insultèrent et housculèrent la concierge de la Bourse du Travail et son mari, vieillards de 70 et 72 ans ainsi que la femme de service qui est chargée du nettoyage de la Bourse du Travail. De tels faits se passent de commentaires.

Puisse les enseignements de ce conflit être profitables aux ouvriers et leur démontrer que ceux qui hurlent le plus ne sont pas leurs véritables défenseurs; ils pourront mettre en parallèle l'action des syndicats confédérés et celle

des unitaires, l'une est une action méthodique qui leur procure des avantages, l'autre est une action d'agitation stérile qui ne leur rapporte rien, sinon la misère.

Aux travailleurs de juger.

Gustave ROUAUD,
Secrétaire de la Métallurgie.

LA DUPERIE DU "Secours Rouge"

Dernièrement le journal *De Arbeid*, organe de la Centrale des Syndicats Ouvriers d'Hollande a dénoncé publiquement la duperie du « Secours Rouge » en publiant les comptes du secrétariat du « Secours Rouge » dans ce pays.

L'on remarquera que sur 15 918,04 florins de recettes 13 470,06 florins ont été absorbés par le secrétariat pour son administration et qu'il n'a été délivré que 2.080,75 florins comme secours.

Dans les dépenses figurent 5.000 florins versés à l'Exécutif. Cette somme a servi à rétribuer le permanent du secrétariat du « Secours Rouge ».

RECETTES	
Solde à nouveau au 1-2-26 fl.	1.015 22
Cotisations	8.621 08
Dons	5.289 82
Diplômes, insignes, brochures	539 23
Timbres	22 88
Vente de timbres S. R. I.	1.414 63
Bons de secours	20 80
Intérêts	9 60
Total fl.	16.933 26
DÉPENSES	
Transport et ports fl.	596 62
Frais de voyage (abonnement compris	1.019 68
Impression de l'organe	3.683 17
Meetings et réunions	1.400 95
Cotisation Ligue	17 55
Frais machine à écrire	50 05
Insignes et timbres	61 40
Télégrammes	45 10
Loyers, téléphone, combustibles et fournitures de bureau	1.013 24
Chaises, coffre, lampes, cyclostyle, annonce, etc.	307 24
Versement à l'Exécutif	5.000 »
Secours en Hollande	2.080 75
Frais judiciaires	275 »
Solde au 1-1-28 fl.	15.550 81
Total fl.	16.933 26

Et voici la conclusion de *De Arbeid* :
Si, après cela, il y a encore des ouvriers qui, sous couleur de secourir des prisonniers révolutionnaires à l'étranger, sont disposés à entretenir des propagandistes communistes, libre à eux. Nous, après l'expérience que nous avons faite, nous ne collaborerons plus à aucune des œuvres créées par le Parti Communiste Hollandais Les Comités d'Unité, le S. O. I., la Ligue et le S. R., sont toutes les organismes communistes camouflés, que les adhérents quittent aussitôt qu'ils s'aperçoivent qui sont des instruments entre les mains du Parti Communiste.

Adhérez à la Caisse Primaire Syndicale "Le Travail"

Les Salaires dans la Métallurgie

Poursuivant son action revendicatrice et après avoir arraché des augmentations assez importantes pour les ouvriers des Constructions Mécaniques et Navales, le Syndicat Confédéré des Métaux vient d'obtenir le renouvellement du Bordereau des salaires pour les ouvriers travaillant dans les Ateliers de Constructions Métalliques et de Serrurerie.

Bordereau apportant aux ouvriers de cette industrie de sérieux avantages qu'ils pourront d'ailleurs juger par la nouvelle Convention citée plus loin.

Cette Convention fut obtenue par l'action méthodique et persévérante du Syndicat en raison qu'il fallut plusieurs réunions de la Commission Mixte pour la mettre sur pied et faire fléchir les Industriels à donner au moment où le coût de la vie va en s'accroissant, des salaires qui, disons-le, ne répondent peut-être pas à la totalité des légitimes aspirations des ouvriers, mais qui apportent néanmoins un peu plus de mieux-être dans leur foyer.

Bordereau des Salaires

Il est accordé, à compter du 16 Juin, date d'entrée en application du nouveau Bordereau, une augmentation générale de 0 fr. 25 de l'heure pour tous les ouvriers de plus de 18 ans.

Ce qui revient à dire que toutes les taxes d'affûtage payées avant le 16 Juin, seront majorées de 0 fr. 25 pour les ouvriers indiqués ci-dessus.

Pour ceux de moins de 18 ans, leurs taxes d'affûtage seront majorées de 0 fr. 20 pour les ouvriers de 16 à 18 ans et 0 fr. 15 pour ceux de 13 à 16 ans.

Les apprentis seront augmentés uniformément de 0 fr. 10 de l'heure.

Les indemnités de déplacement hors de Nantes nécessitant le découchage des ouvriers seront portées à 23 francs pour les 4 premières semaines et 21 francs pour les suivantes, jusqu'à la fin des travaux au lieu des 16 et 14 francs payés d'après l'ancien Bordereau. Disons de suite que ces chiffres ne sont que des chiffres minimum.

De plus, pour permettre aux ouvriers mariés effectuant des déplacements de longue durée, de vivre de temps à autre la vie de famille, un voyage en troisième classe (aller et retour) leur sera remboursé tous les mois par les industriels.

Pour les ouvriers effectuant des déplacements ne nécessitant pas le découchage et à plus de 4 kilomètres de l'atelier, l'indemnité de panier sera portée à 6 fr 50 par journée complète de travail au lieu de 5 francs payés précédemment.

Pour ceux effectuant des déplacements à moins de 4 kilomètres de l'atelier, les frais de transport (tel que tramways ou autres) seront remboursés intégralement par les Industriels.

En ce qui concerne les travaux salissants, la clause ci-dessous a été acceptée par les Industriels, cause donnant aux ouvriers des indications, à savoir s'ils ont droit à l'indemnité de 20% prévue pour compenser un tant soit peu la détérioration des effets résultant des travaux exécutés.

CLAUSE

Lorsque cela justifié, il sera alloué une indemnité de 20% aux ouvriers auxquels il sera occasionnellement commandé des travaux spécialement salissants, notamment à titre de simple indication :

Les travaux de peinture, chargement ou déchargement des pièces fraîchement peintes, démontage des appareils de

levage ou de grosses machines-outils, réparation ou montage dans les usines de produits chimiques.

Il va sans se dire que les ouvriers embauchés spécialement pour faire la peinture ne bénéficieront pas de cette indemnité; seuls ceux auxquels pour un cas de force majeure il sera commandé des travaux de peinture, pourront prétendre au bénéfice de cette indemnité.

Sur cette clause nous attirons l'attention des ouvriers et leur demandons de constater l'avantage qu'elle leur procurera en raison que sur l'ancien Bordereau aucune indemnité n'était prévue pour ceux qui effectuent des travaux réellement salissants.

Les heures supplémentaires seront majorées comme dans l'ancien Bordereau de 50 %.

La prime de vie chère sera déterminée comme par le passé avec une majoration de 10 % pour compenser les denrées et objets non détaillés dans la Convention. Cette Convention aura une durée de 6 mois pour prendre date d'application au 16 juin et expirant le 31 décembre 1929, elle pourra se continuer par tacite reconduction de mois en mois.

Voici aussi brièvement que possible les avantages obtenus par le Syndicat Confédéré des Métaux et ceci malgré toute la démagogie et les insultes déversées sur l'organisation confédérée et ses militants par les syndicalistes-communistes qui préfèrent (de leur propre aveu) organiser la grève pour la grève plutôt que de soulager la misère des ouvriers.

Le Syndicat Confédéré, devant tous ces résultats, fait à nouveau appel aux ouvriers qui, par indifférence, restent en dehors de l'organisation, pour qu'ils comprennent que seuls ils n'obtiendront rien, qu'au contraire étant unis ils posséderont le nombre et la force pour faire aboutir leurs justes revendications.

En outre, nous déclarons que le Syndicat Confédéré des Métaux poursuivra sa campagne de revendications en vue d'obtenir dans l'avenir de nouveaux avantages pour tous les travailleurs.

Gustave ROUAUD.

Cours Professionnels de la Bourse du Travail de Nantes

Fête de Clôture des Cours du 7 Juillet 1929

La Fête de Clôture des Cours Professionnels de la Bourse du Travail a eu lieu le Dimanche 7 Juillet dans la Salle des Fêtes de la Bourse du Travail sous la présidence de notre camarade Ouvrier, ancien Directeur de nos Cours et Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique.

Remarqué parmi les personnalités présentes :

MM. Cruveillier, membre du Conseil de Préfecture, représentant le Préfet ; Bureau, adjoint au Maire ; Bernard, Inspecteur d'Académie ; Poirson, Directeur de l'I. P. O. de l'Ouest ; Gillet, Inspecteur divisionnaire du Travail ; Denat, Inspecteur Départemental du Travail ; M^{me} Leterre, Inspectrice du Travail ; Perria, Directeur de l'École Pratique du Commerce et de l'Industrie ; Petelaud, Sous-Directeur des Cours Professionnels de l'Union Compagnonnique ; Perrin, Directeur de la Fédération des Chauffeurs et Mécaniciens ; Ricou, de la Fédération du Livre.

Ce fut notre Camarade Ouvrier qui prononça le discours d'usage que nous sommes heureux de publier ci-dessous.

Mesdames, Messieurs,

Mes Jeunes Amis,

Il n'y a pas de roses sans épines, dit-on. — C'est pourquoi l'honneur que me fait la Commission des Cours de la Bourse du Travail, comporte pour moi l'épine de l'allocution traditionnelle, et, pour vous, qui attendez la récompense de vos travaux scolaires et le régal artistique qui vous est offert, celle d'une peu éloquente dissertation.

Il y a quelques années, l'un de mes devanciers sur cette scène, notre ami Dubreuil, vous donnait l'ultime leçon de l'année scolaire en vous rappelant la vie, toute de labeur désintéressé, de foi dans le progrès, et aussi de courage civique (le plus rare de tous les courages), d'un illustre modeste, Bernard Palissy.

Avec sa connaissance parfaite des besoins matériels et intellectuels des travailleurs, il avait pensé que ce grand exemple serait compris de tous, il avait estimé que cette leçon dernière ne serait pas infructueuse.

Il me semble judicieux de suivre la voie qu'il a indiquée, et, pour répondre au vœu d'un ancien ministre de l'Instruction publique, de vous indiquer quelques directives qui vous guideront dans votre action corporative et votre vie de citoyen.

Un homme n'est vraiment pas digne de participer à la vie économique et politique de son pays, s'il n'est capable de discerner par lui-même la voie qu'il doit suivre.

Pour cela, il lui faut s'instruire des faits passés et présents.

S'instruire des faits présents, chose encore plus difficile car la Presse n'est pas souvent un élément sûr d'information, les réunions dites éducatives sont rares, parfois fermées et par suite suspectes, ou bien libres et dégénéralant en discussions confuses dont il est impossible de tirer une conclusion.

Les difficultés ne sont pas des obstacles qui font reculer les organisations ouvrières, et, je suis persuadé qu'elles ont l'ambition de donner à tous les possibilités d'éducation solide.

On a parlé de l'utilisation des loisirs. On a préconisé le jardin pour adultes, les sports pour les jeunes, on a omis de s'occuper du développement des facultés intellectuelles, latentes mais bien vivantes chez mes camarades ouvriers. Il faut organiser des réunions éducatives et de coopération d'idées.

Mais pour que ces causeries éducatives portent leur fruit, pour que le trait de lumière éveille le raisonnement logique chez le jeune homme, mette de l'ordre dans les pensées de l'homme mûr, il faut que l'auditeur apprenne à écouter.

Il faut qu'il s'astreigne à ne pas interrompre celui qui parle, qu'il sache attendre la fin de l'exposé pour présenter des objections ou demander des précisions.

Cette discipline de parole est nécessaire pour la clarté du débat, et, nous pouvons le regretter, elle n'est guère respectée, non seulement dans les réunions ouvrières, mais dans bien d'autres assemblées.

Qui de vous n'a assisté à une de ces réunions où les interruptions se croisent, où la confusion aidant les invectives viennent ajouter à l'obscurité du débat, qui de vous, en sortant, ne s'est avoué intimement que son esprit n'avait nullement été éclairé et qu'il avait perdu son temps, parce que l'on ne savait pas écouter.

Ne pensez pas que je vous invite à croire sur parole ce que vous expose l'orateur, que je veuille vous livrer à l'envoûtement des « belles paroles » — Je vous demande seulement d'entendre la thèse exposée, même si elle blesse votre conception particulière — Si l'orateur est sincère il y a toujours profit pour l'auditeur.

Sachez écouter, réfléchissez, examinez les arguments produits, vous aurez le moyen de vous instruire, de développer votre esprit critique, de déduire les directives de votre action économique et politique.

Je ne veux pas clore cette année scolaire sans adresser à la Commission des Cours de la B. du T. au distingué et dévoué Directeur, mon ami Lepert, à tous les professeurs, dont je connais le dévouement et la valeur, un hommage public de reconnaissance pour les services rendus à l'Enseignement technique.

Vos cours avec quelques autres organisations similaires, de ceux qui, pendant de longues années, dans des conditions des plus précaires, avec un esprit de désintéressement absolu de tout ce qui n'était pas l'amélioration des facultés intellectuelles et professionnelles des jeunes ouvriers furent les seuls à œuvrer.

L'établissement de la taxe d'apprentissage a déterminé une floraison de cours nouveaux, redoutable concurrence pour leurs aînés, parce que mieux fournis de ressources. — J'ai connu vos efforts passés, je connais vos efforts présents et, les cours anciens, ceux de la période héroïque, peuvent compter sur toute mon énergie, pour les soutenir près de la Direction de l'Enseignement technique.

Un dernier mot : votre Directeur, mes jeunes amis, se déclare assez satisfait de votre travail de cette année, il y a certes quelques ombres au tableau, mais la perfection n'est pas humaine

Je ne veux pas terminer sans vous adresser mes félicitations, vous remercier de vos efforts et vous engager à persévérer. En travaillant ainsi vous travaillerez pour votre bien personnel, pour celui du monde du travail, pour la prospérité générale du pays et de l'humanité toute entière.

Quand les applaudissements cessèrent, notre ami Lepert, Directeur des Cours, lu le Palmarès auquel succéda la remise des récompenses consistant en livrets de Caisse d'Épargne de 50 et 25 francs gracieusement offerts par l'Administration de la Caisse d'Épargne.

Un Vin d'Honneur réunit les invités au cours duquel notre camarade Rochet dit son inquiétude sur les salles des cours qu'il était question de les retirer pour les affecter à une autre œuvre. Le citoyen Bureau, adjoint, représentant le Maire, rassura le Secrétaire de la Bourse du Travail pour les locaux et donna l'assurance qu'il suivrait cette question de près dans l'intérêt de l'enseignement professionnel.

Un Concert des plus réussis, avec le gracieux concours du Théâtre de la Jeunesse du Travail, clôtura cette fête de famille.

L'Assurance Ouvrière

Société d'Assurances Mutuelles contre l'Incendie Fondée à Nantes en 1900

SIÈGE SOCIAL : 3, Boulevard Beaumarchais, PARIS (IV^e)

Ch. Postaux : PARIS 171-50 Téléph. ARCHIVES 07-89

Capitaux assurés fr. 2.117.000.000
Réserves et Portefeuille de Primes fr. 10.000.000
Sociétaires 66.000

“ L'ASSURANCE OUVRIÈRE ” est administrée et contrôlée par des Associations Ouvrières, Coopératives et Syndicales ;

est adhérente à la Fédération Nationale des Coopératives de France.

SON IMPORTANCE - SON DÉVELOPPEMENT

1914 - Capitaux	125.000.000
Sociétaires	10.000
1919 - Capitaux	380.000.000
Sociétaires	21.000
1924 - Capitaux	1.250.000.000
Sociétaires	45.000
1929 - Capitaux	2.117.000.000
Sociétaires	66.000

Ces chiffres se passent de commentaires.

SES AVANTAGES :

Assure contre l'Incendie, les risques ordinaires et des Coopératives, à des taux modérés.

Règle les sinistres à l'amiable, évitant ainsi aux assurés les contestations, procès, causes de déchéance, bien souvent inévitables avec les autres assurances.

SON BUT :

Après constitution des réserves indispensables à sa bonne marche, par sa Caisse de Propagande, subventionner les Organismes Centraux du Proletariat et le développement des Œuvres sociales.

S'assurer à l'Assurance Ouvrière c'est bien comprendre son intérêt et contribuer au développement des œuvres sociales.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire au Siège Social : 3, Boulevard Beaumarchais (Place de la Bastille), PARIS (IV^e) ou au Camarade Péneau, Bourse du Travail, Nantes. Agent pour la Région.

RIPOSTES

Scène de Fraternalisation

Il y a plusieurs façons de préparer le 1^{er} août. Celle choisie par les communistes de Lorient n'est pas la plus recommandable. Jugez-en plutôt.

L'autre soir, le secrétaire des syndicats unitaires du Finistère, Armand Guillemot, et trois de ses lieutenants s'étaient réunis dans un petit café afin de s'entretenir des nouveaux mots d'ordre arrivés à Paris.

Pour se donner de la salive, les quatre bolchevistes firent une consommation immodérée de vin blanc. Tant et si bien, qu'ils se trouvaient très excités quand, à 23 h. 15, ils croisèrent, place du Morbihan, un apprenti fusiller-marin, originaire de la Martinique.

Guillemot et ses acolytes ne trouvèrent rien de mieux à faire que d'insulter le malheureux soldat, en prenant pour prétexte la couleur de sa peau.

Le « sale négro » essaya de passer son chemin.

C'est alors que les partisans de la fraternisation des peuples et de la libération des races opprimées se précipitèrent sur le fusiller marin, le renversèrent et lui martelèrent le visage à coups de talon.

Aujourd'hui, il y a sur un lit de l'hôpital maritime un malheureux soldat noir dont la tête n'est plus qu'une plaie et qui se demande s'il conservera la vue.

Les quatre agresseurs, arrêtés le lendemain de leur « action contre l'impérialisme », ont été dirigés sur la prison.

Ils ont aussitôt constitué un « comité de cellules » avec Henri Quellec, secrétaire, et François Herpe, trésorier du syndicat unitaire des dockers, condamnés à six et trois mois de prison pour avoir, après une séance de « chopinage », mis à mal la devanture d'un cafetier, ainsi que plusieurs agents appelés pour protéger le mobilier.

Au début du mois prochain, l'Humanité pourra annoncer la tenue d'un meeting contre la guerre à l'intérieur de la prison capitaliste de Lorient Ça fera son petit bouhomme d'effet.

Eugène MOREL.

Aux Mères !...

Mères, quand vos enfants font jouer sous leurs doigts Leur sabre de fer blanc ou leur fusil de bois ; Quand ils s'en vont traînant au bout d'une ficelle,

Sur un affût boiteux un canon qui chancelle ; Lorsqu'ils font manœuvrer leurs fantassins [de plomb,

Puis massacrent gaiement l'innocent bataillon ;

Lorsqu'ils se font entre eux des guerres de pygmées

En simulant l'ardeur farouche des armées ; Vous riez de leurs jeux. Mères, vous avez tort

De rire quand vos fils font un jeu de la mort. N'évoquez-vous donc point, devant leurs

frères armés, Celles qui vous feront un jour verser des

larmes ? Car ce qui vous amuse alors qu'ils sont enfants,

Déchirera vos cœurs lorsqu'ils auront vingt ans.

Ayez donc un peu plus de raison, pauvres mères,

Et ne vous bercez point de fragiles chimères. Le cœur de vos enfants est tout entre vos

mains, A vous de les guider vers les nobles chemins. Les avoir enfantés ne doit point vous suffire,

Votre plus belle tâche est de bien les instruire ; — Mères, berceau sacré de toute humanité,

Semez, semez l'amour et la fraternité !...

Madelaine VERNET.



Le Gérant : R. ROCHET.

IMPRIMERIE OUVRIÈRE. — NANTES.

AU MIMOSA

Couronnes Mortuaires

Médaille d'Or - Téléph. 125-74

GOUHIN-GOHIER

1, Place Royale — NANTES

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

Adhérez à la

Caisse "Le Travail"

du Département de la Loire-Inférieure

Les Contrats de Publicité sont
comptés pour 10 numéros
par an

Café de la Réunion

J. CLÉRO

25, Rue Voltaire - NANTES

VINS BLANCS DE CHOIX

Aux GALERIES de CHANTENAY

A. LEROUX

38, place Jean-Macé - CHANTENAY-s/-LOIRE

Tissus - Confections

Chapellerie-Bonneterie-Layettes, etc.

Prix sans Concurrence R.C. Nantes 4.319 bis

Cycles BRITANIA

VENTE EN GROS :

3, Place Edouard-Normand
NANTES

CAFÉ AMELINE

Place du Sanitat

Consommations de 1^{er} Choix

Agencement pour Buffet et Excursions

Maison **ETOURNEAU**

12, Quai du Port-Maillard, 12

NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
— d'éclairage —

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R.C. Nantes 5.775

AUX GALERIES SAINT-SIMILIEN

J. GUILLOUX, INGÉNIEUR A. M.

1, rue Léon-Jamin - NANTES

SPÉCIALITÉS D'ARTICLES DE DESSIN
pour Ingénieurs, Architectes et Ecoles Professionnelles

BOUCHERIE COOPÉRATIVE

Ménagères,

La Boucherie Coopérative a ouvert DEUX SUCCURSALES
de CHARCUTERIE, marchés de la Petite-Hollande et de Feltre.

Servez-vous à la BOUCHERIE COOPÉRATIVE, marchés de
Feltre, la Moricière, Petite-Hollande, Saint-Joseph.

Achat direct du bétail aux producteurs organisés du Landreau,
Sainte-Lumine-de-Coutais.

- - AU LIT D'OR - -

- SOMMIERS, MATELAS -
EDREDONS, COUVRE-PIEDS

- SALLE A MANGER -
CHAMBRE A COUCHER

A. CATTIN

NANTES — 9, Rue Thiers, 9 — NANTES

R. C. NANTES N° 6878

Réfection de Matelas — Epuration par la Vapeur

Téléph. 134.47 SALONS SOURISSE, 21 RUE GUTENBERG R.C. Nantes 8744

MARIAGES - BANQUETS

SALLE DE FETE POUR CONCERTS, 600 personnes -:- Petits et Grands Salons

Matériels pour Buffets

Kermesses, Excursions, etc.

Cuisine Soignée

Service Irréprochable

Consultez le livre de Menu -:- PRIX MODÉRÉS

CAFÉ DE TOULOUSE

10, Place du Commerce — NANTES

SALLES POUR SOCIÉTÉS

E. BOUCHERIE

DÉPÔT DE BAGAGES — Garage pour Cycles dans la Cour

Téléphone 118.32

R. C. 1.041

TRAVAILLEURS SYNDIQUES

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des
salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus
sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération
est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

Adhérez à l'Union des Coopérateurs

ASSURANCE OUVRIÈRE

Contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925

Capitaux assurés	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses	330.000 Francs
Sociétaires	39.000.

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire au Camarade PÉNEAU, à la Bourse du Travail, à Nantes
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres

IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS